

VISION ET PROGRAMME

de Jaona Andrianantenaina, nouveau Président de l'Ordre des Ingénieurs de Madagascar (OIM)

« Le corps des Ingénieurs, un véritable corps d'élites, source de créativité et d'innovations technologiques, pilier du processus de transformation culturelle, de croissance économique et de développement inclusif de Madagascar à l'ère du numérique ». Telle est ma vision de la place occupée et du rôle joué particulièrement par le corps des Ingénieurs à Madagascar. Il est évident que le rayonnement de l'ingénieur tant au niveau national qu'international reste conditionné non seulement par son très haut niveau d'expertise et de professionnalisme mais aussi et surtout par sa stricte observation du Code de déontologie et des Règles d'éthique régissant la profession.

Un ingénieur n'est pas seulement un spécialiste bénéficiant d'une formation universitaire disposant de compétences et d'une expertise très pointue, mais également un citoyen modèle dans l'adoption et la promotion du sens de l'intérêt général, du sens de l'initiative, du respect des normes de qualités et du sens de responsabilité. Il devrait être constamment animé par la recherche de la perfection, la promotion de l'innovation, de la créativité, de la culture de résultats et d'excellence. Tel est, selon ma vision, le profil type de base d'un Ingénieur membre de l'OIM.

La consistance du programme que je me propose de mettre en œuvre en collaboration de l'ensemble des Ingénieurs malagasy va dans le sens de la capitalisation et de l'amélioration des résultats du précédent mandat du Président Mamy RABENANAHARY. Elle se présente comme suit :

- Amélioration de la Gouvernance de l'Ordre des Ingénieurs de Madagascar à travers notamment : (i) la mise en place d'un Comité de Sages (Past présidents de l'OIM et des Doyens de l'OIM) et du Secrétariat Exécutif permanent en charge de mise en œuvre opérationnelle des programmes d'activités de l'OIM ; (ii) la mise en place des moyens de travail nécessaires au bon fonctionnement de l'OIM; (iii) le renforcement de la décentralisation dans la gestion et le fonctionnement de l'OIM, (iv) l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication de l'OIM (communication interne et communication externe) incluant notamment l'utilisation des NTIC (Réseaux sociaux, Site web) ;
- Renforcement de l'implication de l'OIM dans les processus de prises de décisions stratégiques aux niveaux des secteurs et domaines intéressant les ingénieurs (conception et mise en œuvre de programmes et de projets d'infrastructures d'envergures et / ou de technologies de pointe, conception et mise en œuvre de projets de Technopôles en collaboration avec les Universités,

- les Centres de Recherches et les Entreprises publiques et /ou privées nationales et /ou internationales, ...) ;
- Renforcement de la capacité financière de l'OIM dans l'objectif de disposer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme d'activités de l'OIM : amélioration du taux de recouvrement des cotisations annuelles, réalisation d'activités de levées de fonds, recherche de sponsoring auprès des Institutions, Départements ministériels, Organisations internationales, régionales et nationales, Projets de développement, Firmes et Entreprises, ... ;
 - Mise à jour de la Loi 95-024 du 06 septembre 1995 portant organisation de la profession d'ingénieurs et création de l'Ordre des Ingénieurs Malagasy. Renforcement, vulgarisation et contrôle de l'application du cadre juridique régissant la chaîne de valeurs de la profession d'ingénieur, depuis la formation dans le contexte de LMD jusqu'à la retraite en passant par les stages professionnels, la formation continue (en entrepreneuriat, management, marketing, finance et comptabilité, leadership, communication,...), e-learning, la certification d'ingénieurs junior – senior – expert, système et dispositifs d'évaluation périodique des niveaux de performances, et les grilles de rémunération ; et
 - Poursuite et renforcement des initiatives de développement de partenariats et de cadres de collaborations pour les échanges d'expériences notamment avec : (i) les autres Organisations d'Ingénieurs aux niveaux régional et international (WFEO, SAFO, ...); et (ii) les autres Organisations / Associations professionnelles à Madagascar (FNOIM, Groupements professionnels / sectoriels des Ingénieurs, Ordre des Architectes, Ordres des Journalistes, ...).

Ce programme intègre les résolutions du Congrès des Ingénieurs du vendredi 13 décembre 2019 tenu à l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA) Vontovorona.

Fait à Antananarivo, le 13 Mars 2020